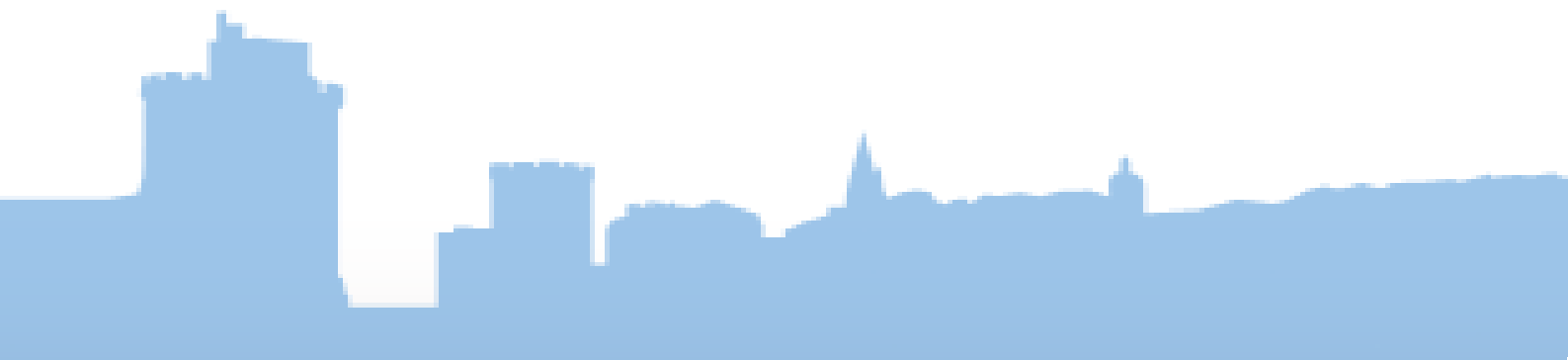


La Rochelle

Diagnostic territorial autour de la jeunesse
Phase 3

Plan d'action 2019-2021



Sommaire

Introduction : rappel de la démarche	p. 3
Orientation 1 Mieux travailler ensemble	
Action 1-1 Organiser une gouvernance participative	p. 6
Action 1-2 Mettre en place et animer un réseau des acteurs jeunesse	p. 7
Action 1-3 Créer un annuaire des acteurs jeunesse et un intranet	p. 8
Orientation 2 Mieux informer, développer des services	
Action 2-1 Une application « carte jeune » pour accéder à des bons plans et échanger des services	p. 10
Action 2-2 Un site portail « Jeunes à La Rochelle »	p. 11
Action 2-3 Une signalétique pour mieux repérer les espaces jeunes	p. 12
Orientation 3 Mieux accompagner les parcours vers l'autonomie et la citoyenneté	
Action 3-1 Développer de nouveaux types de logement répondant mieux aux besoins des jeunes	p. 14
Action 3-2 Faciliter l'accès aux stages	p. 15
Action 3-3 Faciliter l'accès à la culture et aux pratiques amateurs	p. 16
Orientation 4 Des lieux pour échanger, créer, monter des projets	
Action 4-1 Un lieu central, « Tiers lieu » tête de réseau intégrant le CDIJ	p. 18
Action 4-2 Un maillage de tiers-lieux de proximité	p. 19
Action 4-3 Des espaces publics ouverts aux jeunes	p. 20
Conclusion : quels moyens pour ce plan d'action	p. 21
Annexes	p. 22

Rappel de la démarche

La Ville de la Rochelle a souhaité impliquer l'ensemble des acteurs jeunesse et les jeunes eux-mêmes dans une démarche participative et collaborative, selon un format d'intervention le plus pertinent et novateur possible, pour élaborer et mettre en œuvre une **politique jeunesse globale et partagée**.

La démarche, engagée en octobre 2017, s'achève en décembre 2018. Elle s'est déroulée en 3 phases :

- Un **état des lieux**, analyse du contexte territorial et des évolutions en cours, analyse de l'offre jeunesse existante, analyse des besoins des jeunes. Cette première partie a fait l'objet de restitutions aux élus et aux partenaires au printemps 2018.



- L'organisation de « **Rencontres participatives** », le 16 mai, à la Sirène a permis de communiquer aux jeunes, grâce à une exposition de sociologie visuelle, les analyses réalisées lors de l'état des lieux. Il leur a ensuite été proposé d'échanger sur différents sujets, en atelier et dans différents espaces d'expression.



- Des **ateliers** (11 et un séminaire de synthèse) organisés de septembre à novembre pour approfondir les problématiques retenues comme prioritaires par les jeunes, dans le cadre des Rencontres. **Plus de 120 personnes**, dont un tiers de jeunes environ, ont participé à ces séances de travail.



Ce travail participatif a permis de faire émerger 4 orientations traduites en 12 fiches action. **Plusieurs d'entre elles rejoignent celles formulées en conclusion de l'étude réalisée par le CCAS.**

Ces 12 propositions d'action relèvent majoritairement d'une maîtrise d'ouvrage de la Ville de La Rochelle. Cependant, **plusieurs points de vigilance** méritent d'être signalés :

- La Ville peut initier des actions et en assurer le pilotage dans la phase de développement tout en en déléguant ensuite la gestion.
- Des actions conçues et menées, au départ, au niveau de la commune de La Rochelle peuvent, en fonction de l'étude qui sera menée au 1^{er} semestre 2019 par les communes de l'agglomération¹, être étendues au niveau de l'agglomération.
- Plusieurs problématiques n'ont pas été prises en compte dans ce plan d'action, notamment la question du soutien à la mobilité des jeunes. Cette question, qui relève pour l'essentiel de la compétence de la CDA aurait intérêt à être prise en compte dans l'étude ci-dessus mentionnée.
- Plusieurs actions concernent le CDIJ en tant que maître d'ouvrage, partenaire, voire gestionnaire pour le compte de la Ville. Cela suppose donc de redéfinir la relation entre la Ville et le CDIJ, mais aussi du CDIJ avec les autres collectivités (CDA et communes de l'agglomération, Département, Région) et avec l'Etat. L'idéal serait qu'une convention triennale d'objectifs et de moyens, multi-partenariale puisse être signée pour préciser les responsabilités et engagements des différentes parties prenantes.
- De manière plus générale, la Ville aurait intérêt à préciser le rôle qu'elle entend jouer dans la finalisation et la mise en œuvre de ce plan d'action jeunesse. Si sa légitimité n'est pas interrogée en tant qu'initiateur de cette démarche partenariale et pilote, elle n'a pas vocation à en être le seul financeur. Et il est essentiel qu'elle précise la place de ses partenaires dans la démarche, en particulier pour ce qui concerne le monde associatif. La charte de fonctionnement, proposée au titre de l'action 1-1, pourrait avoir cette fonction, en permettant tout à la fois de faciliter les coopérations et de préciser la place et les responsabilités de chacun.

¹ Etude « diagnostic jeunesse » en prolongement de celui mené par la Ville de La Rochelle en 2017-2018, avec notamment pour finalité de faciliter l'accès des jeunes aux équipements et services de l'Agglomération.



Première orientation Mieux travailler ensemble

Les publics cibles et les missions structurantes ne sont ni définis, ni partagés par les acteurs ce qui induit :

- *Un faible impact, des logiques de guichets*
- *Des fonctionnements en vase clos*
- *Une forte personnalisation des pratiques*
- *Une difficulté à repérer et valoriser les initiatives de jeunes*
- *Un hiatus territorial entre le local et le central.*

Le plus souvent, l'étude n'a pas permis de distinguer de cadre collectif qui permette de « faire cohérence ». En cela, le PEL ne semble pas aujourd'hui un outil structurant.

Rappel des conclusions de l'étude CCAS

- La Ville est reconnue comme étant le pilote de la politique jeunesse.
- La mise en place d'une instance de concertation stratégique doit permettre de définir une politique avec l'ensemble des partenaires et d'améliorer la lisibilité de la politique jeunesse sur le territoire pour les professionnels.
- L'animation d'un réseau de professionnels peut garantir l'interconnaissance entre les acteurs, assurer le partage des connaissances et des compétences -> Identifier les professionnels pour former le réseau, organiser des temps de rencontres réguliers, mobiliser le réseau autour de thématiques ciblées, produire en continu une information partagée entre les différents acteurs.
- Faciliter le travail d'orientation des professionnels par le biais d'un outil partagé ; constituer un groupe projet pour élaborer cet annuaire partagé.

Tous les ateliers, de manière transversale, ont traité de ces questions de gouvernance avec une forte aspiration à **mieux se connaître, à associer les jeunes aux travaux, à poursuivre le travail collectif.**

Les priorités issues du séminaire

- Associer des jeunes, des parents, des bénévoles associatifs, des élus et des professionnels de la jeunesse pour suivre la mise en œuvre du plan d'action jeunesse. Discuter ensemble des objectifs et des priorités avant de mettre en place des groupes de travail de suivi du plan d'action jeunesse. Définir ensemble, à partir du cadre proposé par la Ville, le calendrier et les méthodes de travail pour le suivi du plan d'action jeunesse. Favoriser l'émergence d'idées et leur concrétisation par des expérimentations.
- Recenser de manière exhaustive les acteurs jeunesse rochelais pour créer un annuaire en ligne actualisé et organisé par structure, par thème, par quartier ; au-delà de cet annuaire mettre en place un intranet permettant le partage de ressources et d'information, avec des newsletters, un forum...
- Organiser deux fois par an des rencontres des acteurs jeunesse animées par la Ville. Favoriser la coordination des acteurs jeunesse de proximité, dans un même quartier pour faciliter le suivi des parcours individuels des jeunes. Renforcer les liens avec l'Education Nationale. Concevoir ensemble des actions pour établir la relation avec les « jeunes invisibles ».



3 actions

- ➔ **Action 1-1 Organiser une gouvernance participative**
- ➔ **Action 1-2 Mettre en place et animer un réseau des acteurs jeunesse**
- ➔ **Action 1-3 Créer un annuaire des acteurs jeunesse et un intranet**

Action 1-1 : organiser une gouvernance participative

Constats, verbatims

« L'enjeu dépasse la constitution éventuelle d'un conseil municipal de jeunes et l'expérience du conseil départemental des jeunes. »

« Il y a aussi la dimension collective de la parole des jeunes, les débats, les discussions argumentées... »

« Ces préoccupations rejoignent l'orientation nationale des centres sociaux sur le développement du pouvoir d'agir des habitants et sur leur démocratie interne. »

« Il faudrait innover et oublier les vieilles manières de faire... Il faut donner envie et trouver des occasions d'échanges autres que des réunions dont on a ras-le-bol. »

Enjeux, objectifs

- Poursuivre la dynamique de mobilisation des professionnels de la jeunesse et des jeunes eux-mêmes
- Elargir la participation à des acteurs peu ou pas représentés jusqu'alors (Education nationale, Parents d'élèves...)
- Positionner la Ville dans un rôle de pilotage qui lui est reconnu, en assurant en interne la cohérence des démarches qui se recoupent (Plan d'action jeunesse, PEL, actions du CCAS suite à l'ABS des jeunes en difficulté...)
- Associer la CDA à la démarche, dans la perspective de l'élargissement de certaines actions à l'échelle de l'agglomération

Descriptif de l'action

Organiser une gouvernance partenariale pour assurer la mise en œuvre du plan d'action jeunesse, avec un mode de fonctionnement ascendant, des groupes de travail thématiques vers le comité technique (COTECH), du COTECH vers le comité de pilotage politique (COFIL). Elaborer, dans ce cadre, une charte de fonctionnement qui garantisse la qualité des coopérations et qui précise le rôle de chacun.

Interactions envisageables

Avec l'ensemble des actions du plan dans la mesure où l'organisation et les méthodes de travail conditionnent la qualité de la participation des parties prenantes.

Public(s) concerné(s)

Les jeunes de La Rochelle (à terme de la CDA) volontaires pour participer à une ou plusieurs des différentes instances ; les acteurs jeunesse y compris l'Education nationale ; des représentants des parents d'élèves ; des représentants des collectivités.

Maître d'ouvrage

Ville de La Rochelle

Partenaires à mobiliser

Les jeunes, les autres parties prenantes selon des vecteurs adaptés.

Moyens/Budget

- Un(e) chargé(e) de mission au moins à mi-temps pour animer la démarche
- Un budget participatif à disposition des groupes de travail et COTECH pour faire intervenir des experts, organiser des déplacements... (5 000 €/an)

Calendrier

A compter de janvier 2019

Conditions de réussite

Solliciter l'ensemble des acteurs jeunesse (à partir de l'annuaire prévu au titre de l'action 1-3)

Négocier avec l'Education nationale la participation de représentants

Veiller à mobiliser des jeunes de statut et âge différents

Respecter la charte garantissant le fonctionnement ascendant et participatif

Evaluation de l'action

Indicateurs : nombre et diversité des participants, assiduité, nombre de réunions des différentes instances

Action 1-2 : mettre en place et animer un réseau des acteurs jeunesse

Constats, verbatims

« La Ville, il y a quelques années avait organisé des rencontres entre différents acteurs de la prévention, de l'animation, du CCAS, de la Mission locale... Cela permettait aux professionnels de se connaître et de trouver le bon interlocuteur vers qui renvoyer un jeune. Aujourd'hui ces liens se sont distendus. »

« Les animateurs de terrain ont besoin de connaître les structures spécialisées, de disposer d'informations (guides, internet) et de travailler en réseau. Ce travail de réseau doit faire partie intégrante des missions des animateurs de proximité. La Mairie pourrait jouer un rôle pour aider la mise en réseau. »

« Il faudrait des rencontres entre tous les acteurs dont la Ville devrait assurer le pilotage. Il faut arriver à travailler ensemble, mieux identifier qui fait quoi et dépasser les concurrences sur des actions ou des publics. »

Enjeux, objectifs

- Favoriser l'interconnaissance des acteurs jeunesse au niveau de la ville, puis de la CDA
- Organiser deux fois par an, sous des formes à préciser avec eux, des rencontres des acteurs jeunesse au niveau de la ville ou de l'agglomération
- Faciliter la mise en réseau des acteurs jeunesse de proximité, par quartier, en particulier pour permettre les suivis individuels (en relation avec le CCAS ?) et développer « l'aller vers » les jeunes les plus en difficulté.

Descriptif de l'action

Constituer un réseau des acteurs jeunesse animé par la Ville (et la CDA dans un deuxième temps) au niveau ville-agglo d'une part, en proximité d'autre part (quartiers rochelais, communes de l'agglomération). Associer les établissements scolaires à cette coordination de proximité.

Interactions envisageables

Avec l'action 1-3, la réalisation de l'annuaire puis son actualisation en continu étant une condition du bon fonctionnement du réseau. Avec les actions 2-3 et 4-2 pour ce qui concerne le repérage et la mise en réseau des accueils jeunes de proximité

Public(s) concerné(s)

Tous les acteurs jeunesse

Maître d'ouvrage

Ville de La Rochelle

Partenaires à mobiliser

Les partenaires ayant participé aux ateliers et au séminaire ; puis élargissement à partir de l'annuaire (action 1-3)

Moyens/Budget

- 4KE/an (logistique, repas) pour réunir 2 fois le réseau au niveau de la ville ou de l'agglomération
- un(e) chargé(e) de mission pour préparer et animer ces rencontres.

Calendrier

A compter de la V0 de l'annuaire des acteurs, prévoir une première rencontre en juin, une seconde en décembre 2019, selon des modalités et ordre du jour à déterminer avec les acteurs (enquête en ligne ?)

Conditions de réussite

Ecoute des acteurs concernant les modalités d'organisation des rencontres

Place laissée aux acteurs dans l'animation des rencontres (½ journée animée par la Ville, ½ journée animée par le collectif d'acteurs ?)

Evaluation de l'action

Indicateurs : taux de participation aux rencontres annuelles, nombre de réseau de proximité mis en place à la fin 2019

Action 1-3 : Créer un annuaire des acteurs jeunesse et un intranet

Constats, verbatims

« Nous, professionnels, recevons, souvent par mail, de très nombreuses informations que nous n'avons pas le temps de trier et d'assimiler. C'est pareil pour les jeunes. Il faudrait un site Internet qui rassemble tout et qui organise l'information, par tranche d'âge des jeunes concernés, par quartier, par sujet... »

« Il faudrait rassembler et organiser l'information nécessaire pour faire fonctionner le réseau : annuaire avec nom, coordonnées et missions des contacts... »

Enjeux, objectifs

- Permettre aux acteurs de mieux orienter les jeunes
- Faciliter le partage de ressources, outils...
- Développer les échanges, forums...

Descriptif de l'action

Créer un annuaire géolocalisé des acteurs jeunesse de la ville (puis de l'agglomération), par thématique et par structure. Cet annuaire pourrait être la première brique d'un Intranet ayant pour fonction de partager des ressources et de faciliter les échanges entre professionnels. Il devrait intégrer le descriptif des missions, les organigrammes... Il a vocation à être actualisé par chaque structure pour ce qui la concerne.

Interactions envisageables

Avec l'action 2-2 (site portail), l'intranet pourrait y être « adossé » pour des ressources réservées aux professionnels mais un accès aux informations partagées avec les jeunes.
Avec l'action 1-2, l'annuaire étant un préalable à la constitution du réseau.

Public(s) concerné(s)

Tous les acteurs jeunesse de La Rochelle (à terme de la CDA)

Maître d'ouvrage

Ville avec appui du CDIJ, gestion CDIJ une fois l'outil développé

Partenaires à mobiliser

CDA dans un deuxième temps

Moyens/Budget

- Un ETP pendant 2 mois, ou un volontariat de service civique accompagné par un(e) chargé(e) de mission pour recueillir les informations
- Développement dans le cadre du marché du site portail (en lot séparé ?) pour 25 KE. A voir si évolution possible de l'espace pro du site du CDIJ
- Coût d'hébergement ? Coût de maintenance et d'administration ? (à voir selon gestionnaire choisi pour l'administration)

Calendrier

A compter de janvier ou février pour le recueil des informations

Livraison de la V0 de l'annuaire en avril pour permettre une première réunion du réseau en juin

Conditions de réussite

Réunir des acteurs intéressés (à partir du fichier des participants aux ateliers) pour participer au suivi du projet (un des premiers groupes de travail à mettre en place ?)

Choisir un mode de gestion et d'actualisation qui implique les acteurs

Evaluation de l'action

Indicateurs : à terme, nombre de connexions, fréquence d'actualisation des données, importance des ressources partagées



Deuxième orientation Mieux informer, développer des services

L'étude a montré une distance physique et/ou symbolique d'une majorité de jeunes vis-à-vis des structures dédiées et ce quelle que soit la thématique : insertion, emploi, animation, orientation...

*Par ailleurs le manque de visibilité et de lisibilité de l'existant est souligné, **ce qui interroge sur la production de l'information pertinente par et pour les jeunes et de son accès.***

*Les jeunes ne savent pas à quelles aides ils ont droit. Ceux qui ne sont ni lycéens ni étudiants trouvent injuste de ne pas avoir droit à certaines aides (abonnement transport, pass culture...). Lors des Rencontres Participatives, les jeunes présents ont exprimé le souhait **que tous les jeunes Rochelais bénéficient des mêmes avantages.***

Rappel des conclusions de l'étude CCAS

« Il faudrait pouvoir créer un statut des 16-25 ans à l'échelle communale ou intercommunale qui donne accès à un certain nombre de droits, ou qui facilite l'accès à certains services du territoire. Une sorte de « carte VIP » étudiée pour le public 16-25 ans ».

4 ateliers consacrés à ces questions :

- Le 25 septembre pour analyser les constats et exprimer des questionnements
- Les 16 et 17 octobre avec 2 groupes de jeunes pour formuler des propositions (c.f. annexe 1), très riches
- Le 17 novembre dans un atelier mêlant jeunes et professionnels pour compléter les propositions déjà émises.

4 priorités issues du séminaire

- Créer un site portail, « porte d'entrée » vers tous les sites qui concernent les jeunes à La Rochelle
- Accéder à des bons plans grâce à une application pour tous les jeunes quelle que soit leur situation -> « Carte jeune »
- Mieux repérer les lieux-ressources de proximité pour les jeunes, mieux les faire connaître
- Définir une charte de valeurs et d'engagement pour le site portail et la plateforme ; mettre en place un comité technique pour piloter leur création (définition d'un cahier des charges).



3 actions

- ➔ **Action 2-1 Une application « carte jeune » pour accéder à des bons plans et échanger des services**
- ➔ **Action 2-2 Un site portail « Jeunes à La Rochelle »**
- ➔ **Action 2-3 Une signalétique pour mieux repérer les espaces jeunes**

Action 2-1 : Une application « carte jeune » pour accéder à des bons plans et échanger des services

Constats, verbatims

« L'information circule surtout entre nous, par le bouche à oreille, par les réseaux sociaux, s'il y a un truc cool, un concert ou un spectacle, l'info circule vite, on se regroupe et on y va. »

« Je m'informe pas vraiment, disons qu'on parle avec les potes et qu'on se donne les infos. »

« Ce qu'il faudrait c'est une appli entre jeunes pour échanger des infos, des services... »

« Ce qui manque à La Rochelle, c'est un statut pour les volontaires du service civique qui donne les mêmes avantages qu'aux étudiants »

Enjeux, objectifs

- Faciliter l'accès à des informations ciblées (via le portail, action 2-2)
- Permettre l'accès de tous à des « bons plans » loisirs et culture et pass divers
- Favoriser l'échange de services entre jeunes

Descriptif de l'action

Créer une carte jeune dématérialisée sur smartphone pour les jeunes Rochelais

Interactions envisageables

Avec l'action 2-2 (site portail) et avec la problématique de l'étude CDA concernant l'accès aux équipements de l'agglomération.

Public(s) concerné(s)

Tous les jeunes de La Rochelle (à terme de la CDA) de 15 à 25 ans (15 à 29 ans ?), quel que soit leur statut

Maître d'ouvrage

Ville de La Rochelle

Partenaires à mobiliser

CDIJ, CDA

Moyens/Budget

- Un comité de pilotage associant des jeunes
- 50 à 60 KE KE/an sur 2 ans (avec participation de la CDA à compter de la 2^{ème} année ?)

Calendrier

Mise en place d'un comité de pilotage en février 2019 pour contribuer à l'élaboration d'un cahier des charges de consultation

Choix en mai 2019 d'un prestataire de service maîtrisant de design de service dans ses deux composantes (design UX pour user eXperience et design UI pour user interface) pour prendre en compte à la fois l'expérience utilisateur et la conception de l'interface produit

Test de premiers services en septembre ou octobre 2019

Développement progressif des « bons plans » et services jusqu'en décembre 2020, avec l'appui de la CDA.

Conditions de réussite

Travailler à partir de la méthode agile pour un développement progressif de l'application, selon les méthodes du design de service

Associer au pilotage de l'action des jeunes avec suffisamment de mixité de genre d'âge, de statut et d'origine sociale. Partir des usages des jeunes

Concevoir un mode de gestion de l'application qui garantisse son évolutivité (souplesse)

Faciliter l'accès à la carte (gratuité ? formalités simples pour justifier de son identité et lieu de résidence)

Evaluation de l'action

Indicateurs : nombre de cartes en circulation, nombre de services développés

Action 2-2 : Un site portail « Jeunes à La Rochelle »

Constats, verbatims

« Le problème c'est de trouver les bonnes réponses à nos questions, y'a pas forcément de lieu où on nous orienterait, une espèce d'immense porte d'entrée pour tous les jeunes »

« Le problème aujourd'hui c'est pas d'avoir de l'info parce qu'il y en a plein partout. Non, ce qui est difficile c'est de trouver la bonne info au moment où on la cherche et qui nous donne les bonnes réponses. Ça c'est moins facile. On ne sait pas toujours ce qui existe, ce qui est possible ou pas et comment il faudrait s'y prendre. »

Enjeux, objectifs

- Faciliter l'accès rapide à des informations pertinentes concernant les jeunes de 15 à 25 ans
- Faire connaître cette « porte d'entrée » unique vers l'information jeunesse

Descriptif de l'action

Créer un site Internet portail de l'information jeunesse à La Rochelle ; à partir ou en lieu et place du site du CDIJ ?

Interactions envisageables

Avec l'action 2-1, à préciser le lien entre l'application et le site portail. Avec l'action 1-3, Intranet des acteurs jeunesse adossé au site portail.

Public(s) concerné(s)

Les jeunes et les professionnels de la jeunesse, mais aussi les parents...

Maître d'ouvrage

CDIJ

Partenaires à mobiliser

Les acteurs jeunesse

Moyens/Budget

- Un comité de pilotage associant des jeunes et des acteurs jeunesse
- Budget ? A préciser selon les solutions envisagées. Contribution Ville 50 KE/an sur 2 ans selon montage financier (participation CDA, Département, Région, Etat ?) pour un coût total de 120 à 150 KE

Calendrier

Mise en place d'un comité de pilotage en février 2019

A voir ensuite le calendrier du développement en fonction des solutions choisies -> Même consultation que l'application ?

Conditions de réussite

Associer au pilotage de l'action des jeunes avec suffisamment de mixité de genre d'âge, de statut et d'origine sociale.

Articuler le projet avec celui de l'application et de l'intranet professionnel

Mobiliser les acteurs jeunesse pour qu'ils adhèrent à la démarche

Evaluation de l'action

Indicateurs : nombre de partenaires associés à la démarche et nombre de sites accessibles par le portail, nombre de connexions

Action 2-3 : Une signalétique pour mieux repérer les espaces jeunes

Constats, verbatims

« Je ne connais pas de structures vraiment pour les jeunes, je sais pas, ça existe peut-être mais c'est pas super visible en tout cas, y'a rien qui s'agite sur la place comme on dit. »

Enjeux, objectifs

- Permettre un meilleur repérage des espaces « 1^{er} accueil » de proximité
- Repérer les services que ces espaces proposent (tranche d'âge des publics, existence d'un tiers lieu, permanences CDIJ ou Mission Locale...)

Descriptif de l'action

Proposer aux espaces d'accueil de jeunes d'adhérer à une charte d'engagement, leur proposer une signalétique pour leur assurer une meilleure visibilité, rendre lisible les services proposés (pictogrammes ?)

Interactions envisageables

Avec les actions 2-1 et 2-2 pour une charte graphique cohérente
Avec l'action 4-2, création de tiers-lieux de proximité

Public(s) concerné(s)

Tous les jeunes de La Rochelle, les familles

Maître d'ouvrage

Ville de La Rochelle

Partenaires à mobiliser

Les centres sociaux et toutes les structures de proximité qui accueillent des jeunes

Moyens/Budget

Conception de la signalétique intérieure et/ou extérieure par la Direction de la communication de la Ville en déclinaison de la charte graphique adoptée pour l'application « carte jeune » ?

Coût de la réalisation 5KE/an

Pose par les services techniques de la Ville ?

Calendrier

Mise en place du groupe de travail à compter de février 2019

Réalisation et mise en place à partir de fin 2019

Conditions de réussite

Réunir les acteurs jeunesse intéressés, pour concevoir la charte et le cahier des charges de la signalétique

Evaluation de l'action

Indicateur : nombre de sites signalés à la fin 2019 et à la fin 2020



Troisième orientation Mieux accompagner les parcours vers l'autonomie et la citoyenneté

Plus de la moitié des jeunes connaissent des difficultés pour se loger.

Le stage semble être le meilleur moyen d'obtenir un premier emploi. Mais il est difficile d'obtenir un stage.

La question des tarifs pour accéder aux spectacles a été posée mais aussi celle de la programmation des équipements culturels ainsi que de lieux et de facilités (prêt d'instruments de musique...) pour des pratiques amateurs.

Rappel des conclusions de l'étude CCAS

Mobiliser l'ensemble des acteurs jeunesse pour favoriser l'accès à l'autonomie des jeunes sur le territoire.

Un premier atelier a été consacré à la question de l'accompagnement vers l'autonomie, le 25 septembre. La diversité des questions à traiter a conduit à l'organisation de **3 ateliers plus spécifiques** en octobre sur les thèmes de l'accès au **logement**, accès aux **stages**, accès à la **culture**. Les participants à l'atelier de septembre ont considéré que les questions de **mobilité** ne pouvaient être traitées en l'absence d'éléments d'information plus précis sur les besoins des jeunes et les perspectives d'évolution des transports en commun dans l'agglomération. -> *A voir si cette question doit être traitée ultérieurement.*

Les priorités issues du séminaire

- Créer de nouveaux logements pour les « jeunes vacants » (ceux qui ne sont ni étudiants, ni travailleurs) sous des formes adaptées aux besoins (colocations, appartement pour jeunes parents, studio qui se transforme en chambre du type « auberge de jeunesse » pendant l'été...). Rechercher des solutions intéressantes expérimentées en France ou à l'étranger pour satisfaire les besoins des jeunes rochelais.
- Créer des supports de communication communs à tous les acteurs rochelais qui s'occupent de stages. Organiser des événements qui facilitent et préparent la recherche de stages (rôle de l'Education Nationale ?). Proposer à des volontaires d'accompagner les jeunes dans leur recherche de stage (tutorat). Permettre à des jeunes volontaires de tester la plateforme de stages de la CDA pour en améliorer les fonctionnalités
- Créer des scènes ouvertes pour la musique, les arts vivants, les pratiques libres et spontanées. Disposer de salles de montage photo, vidéo, audio, pour créer.



3 actions

- ➔ **Action 3-1 Développer de nouveaux types de logement répondant mieux aux besoins des jeunes**
- ➔ **Action 3-2 Faciliter l'accès aux stages**
- ➔ **Action 3-3 Faciliter l'accès à la culture et aux pratiques amateurs**

Action 3-1 : Développer de nouveaux types de logements répondant mieux aux besoins des jeunes

Constats, verbatims

« On s'est rencontré il y a deux ans et on vit chez mes beaux-parents en attendant d'avoir une situation. C'est mieux que rien même si c'est pas facile, on attend que les tous les voyants soient au vert pour s'installer. »

« Ce qu'il faudrait, c'est créer une « résidence du jeune vacant », un habitat pour les jeunes qui ne rentrent pas dans un des profils prévus pour avoir droit à un logement. »

Enjeux, objectifs

- Prendre en compte les besoins des jeunes qui souhaitent quitter le logement familial et qui sont dans une situation précaire (en CDD, en stage, en service civique, en recherche d'emploi...)
- Considérer les nouvelles façons d'habiter des jeunes pour proposer par exemple des colocations en résidence permettant d'accéder à un logement moins cher (séjour et salle de bain partagés)
- Favoriser une certaine souplesse d'utilisation de certains logements en permettant leur utilisation en chambre gérée par l'auberge de jeunesse pendant l'été

Descriptif de l'action

Créer une nouvelle résidence de 100 à 120 logements (du studio au T3) prenant en compte les besoins des jeunes, quel que soit leur statut. Expérimenter une animation pour favoriser les échanges entre les résidents et développer les pratiques éco-citoyennes.

Interactions envisageables

Avec l'action 4-2, si des espaces communs sont créés dans la résidence

Public(s) concerné(s)

Les jeunes à la recherche d'un premier logement

Maître d'ouvrage

ARPAE ? / Collectif associatif (CLLAJ ? CDIJ, Auberge de jeunesse, Ligue de l'enseignement).

Partenaires à mobiliser

Bailleur social le cas échéant, financeurs publics

Moyens/Budget

- Terrain existant, confié par la CDA à l'ARPAE (bail emphytéotique)
- Subventions selon montage financier à réaliser pour l'investissement et l'animation.

Calendrier

Livraison envisageable pour 2021

Conditions de réussite

Adhésion des financeurs publics au projet

Evaluation de l'action

Indicateurs : nombre de jeunes candidats à l'obtention d'un logement, nombre de jeunes participant aux animations

Action 3-2 : Faciliter l'accès aux stages

Constats, verbatims

« Des jeunes n'ont pas de réseau (parents, amis) leur facilitant le contact avec un employeur. Il y a du découragement, de la résignation face à la difficulté. »

« Il y a besoin d'aide pour écrire une lettre de demande de stage et un CV, de conseils pour orienter la recherche et de mise en relation. Un accompagnement individuel peut être nécessaire. »

Enjeux, objectifs

- Mieux accompagner dans leur recherche de stages les jeunes, surtout ceux qui ne bénéficient pas d'un réseau de connaissance
- Sensibiliser les entreprises à l'intérêt économique et citoyen d'accueillir des jeunes.

Descriptif de l'action

Réunir sur la plateforme en cours de développement par la CDA les ressources et informations concernant tous les types de stages, dès ceux de 3^{ème}. Avec l'appui de l'Education Nationale et d'autres acteurs clés organiser des événements pour préparer les jeunes à la recherche de stage.

Interactions envisageables

Public(s) concerné(s)

Tous les jeunes à compter du stage de 3^{ème}

Maître d'ouvrage

CDA

Partenaires à mobiliser

Education nationale, Mission Locale, acteurs économiques, CDIJ...

Moyens/Budget

Suivi de l'action par la Ville

Calendrier

A voir avec la CDA

Conditions de réussite

Mobilisation des acteurs concernés

Association de jeunes aux tests de fonctionnement de la plateforme avant sa mise en ligne

Evaluation de l'action

Indicateurs

Nombre de connexions à la plateforme

Nombre et diversité de partenaires professionnels associés à la démarche

Progression du nombre de stages proposés par les entreprises sur la plateforme

Nombre d'événements mis en œuvre (stages dating ou autres)

Action 3-3 : Faciliter l'accès à la culture et aux pratiques amateurs

Constats, verbatims

« Je dessine et je fais des photos, mon projet c'est de faire un jour une expo, un vernissage mais pour l'instant je suis toute seule dans mon coin et je trouve pas forcément d'endroits pour partager. ».

« Pour moi il y a deux sortes de culture et il y a une vraie rupture entre les deux. Il y a la culture des vieux, celle qu'on t'apprend à l'école et il y a la culture d'aujourd'hui, qui se passe pas forcément au théâtre ou à travers la musique classique, mais qui est forcément une sorte de mélange. (...) En fait je crois que c'est ça le problème, la culture elle doit permettre le mélange ».

« La principale question est le coût. Les Coursives, c'est trop cher même pour les étudiants. »

Enjeux, objectifs

- Faciliter l'accès à l'offre culturelle par des tarifs adaptés
- Sensibiliser les grands équipements culturels aux attentes des publics jeunes en matière de programmation
- Développer des ressources (lieux, matériel) pour faciliter et encourager les pratiques amateurs

Descriptif de l'action

Interactions envisageables

Pass culture en lien avec l'application « carte jeune » (action 2-1)
Moyens mis à disposition dans le cadre des actions 4-1, 4-2 et 4-3

Public(s) concerné(s)

Tous les jeunes de La Rochelle (à terme de la CDA)

Maître d'ouvrage

Ville de La Rochelle, CDA

Partenaires à mobiliser

Les équipements culturels en priorité, les autres structures qui accueillent les jeunes

Moyens/Budget

Appel à projet à destination des centres sociaux, équipements culturels ou autres structures susceptibles d'accueillir des pratiques amateurs dans le cadre de l'action 4-2

Calendrier

A compter du 2^{ème} semestre 2019 (après livraison de l'étude CDA)

Conditions de réussite

Coopération des partenaires
Association de jeunes volontaires pour préciser les besoins

Evaluation de l'action

Nombre et proportion (par rapport au plein tarif) des remises consenties avec le pass culture
Importance et qualités des bons plans culture offerts par la carte jeune
Nombre de réponses à l'appel à projet



Quatrième orientation

Des lieux pour échanger, créer, monter des projets

Le public interrogé lors du diagnostic regrette souvent le peu d'activités lui étant dévolues, témoignant à la fois d'une mauvaise visibilité de l'offre (au sens large à l'échelle de l'agglomération) mais également d'une non-adéquation à ses attentes. Une grande partie des jeunes ne se reconnaît pas dans l'offre et l'exclut inconsciemment des pratiques envisageables.

La question de l'aide financière pour réaliser un projet a été posée. Mais la première demande est de pouvoir rencontrer d'autres jeunes pour le monter ensemble. Les tiers-lieux, pour l'accompagnement des projets, est une des demandes qui a été le plus souvent exprimée par les jeunes lors des Rencontres Participatives et dans les ateliers.

De manière plus générale, les jeunes souhaiteraient des lieux d'échanges informels (du type de l'Aïon bar). « Moi ce que je souhaite, c'est défendre mes valeurs et partager des moments enrichissants avec des personnes ayant les mêmes valeurs que je n'aurais pas croisées ailleurs ».

Rappel des conclusions de l'étude CCAS

- Coordonner les « premiers relais jeunesse » pour améliorer l'accès aux services pour les 16-25 ans
- Développer « l'aller-vers » en conjuguant interdisciplinarité et proximité
- Compléter les logiques de guichet par des prises de contact plus informelles.

3 ateliers ont été consacrés à la question de l'accompagnement des projets des jeunes et aux tiers lieux :

- Le 26 septembre pour analyser les constats et exprimer des questionnements
- Le 16 octobre pour émettre des propositions. Les échanges ont été riches et les participants ont souhaité les prolonger en novembre pour approfondir la question des tiers lieux
- Le 17 novembre pour traiter de la question des fonctions des tiers-lieux mais aussi des relations entre tiers lieu central et réseau de tiers lieux de proximité.

3 priorités issues du séminaire

- Créer un tiers-lieu central « désinstitutionnalisé » intégrant des espaces modulables, multifonctionnels (coworking, activités diverses, scène culturel...), un lieu ressource tête de réseau d'autres tiers-lieux de proximité, le CDIJ, un coffee shop solidaire... Ce tiers-lieu, intergénérationnel, devrait être ouvert tard le soir, les week-ends et les jours fériés, grâce à une gestion basée sur le principe de réciprocité (ceux qui bénéficient des espaces prennent part à la gestion). Associer les jeunes et toutes les parties prenantes à la programmation des activités de ce tiers-lieux.
- Créer des tiers-lieux de proximité dans des locaux existants
- Associer les jeunes à la gestion de ces tiers-lieux.



3 actions

- ➔ Action 4-1 Un lieu central, « Tiers lieu » tête de réseau intégrant le CDIJ
- ➔ Action 4-2 Un maillage de tiers-lieux de proximité
- ➔ Action 4-3 Des espaces publics ouverts aux jeunes

Action 4-1 : Un lieu central, « Tiers lieu » tête de réseau intégrant le CDIJ

Constats, verbatims

« Je trouve qu'il manque d'espace jeune en centre-ville, un genre d'espace urbain et culturel qui pourrait être une sorte de carrefour. Un lieu où l'on vient trainer, créer, skater, peindre, je sais pas trop mais un lieu où l'on vient. »

« Le problème c'est de trouver les bonnes réponses à nos questions, y'a pas forcément de lieu où on nous orienterait, une espèce d'immense porte d'entrée pour tous les jeunes. »

« Les jeunes ont besoin d'un espace de rencontre en centre-ville, aussi bien pour des loisirs que pour des débats et des informations. Une espèce d'office de tourisme des jeunes serait utile pour ceux qui ne savent pas où s'adresser. »

Enjeux, objectifs

- Relocaliser le CDIJ dans un espace central à La Rochelle avec des locaux suffisamment grands
- Intégrer le CDIJ dans un tiers-lieu associatif, tête de réseau, ouvert à tous.

Descriptif de l'action

Créer un tiers-lieu central qui intègre le CDIJ, avec des espaces clairement identifiés pour la jeunesse, et d'autres intergénérationnels ; des espaces modulables, multifonctionnels, non institutionnels, conviviaux ; grâce au principe de réciprocité, associer les usagers de ces espaces à la gestion et l'animation du lieu ; permettre de ce fait une ouverture le soir, les week-ends et jours fériés. Faire de ce lieu une tête de réseau pour les tiers lieux de proximité, une scène ouverte, y intégrer un « coffee shop solidaire » et d'autres fonctions à définir par le collectif associé au portage du projet.

Interactions envisageables

Avec l'action 4-2 (réseau de tiers lieu) et 3-3 pour faciliter l'accès aux pratiques artistiques amateurs

Public(s) concerné(s)

Les jeunes à la Rochelle et les citoyens intéressés à participer au fonctionnement du tiers lieu.

Maître d'ouvrage

Ville/CDA

Partenaires à mobiliser

CDIJ, collectif associatif, Département

Moyens/Budget

A étudier

Calendrier

Engager la réflexion avec le collectif associatif, la CDA (et les autres collectivités ?) à l'issue de l'étude CDA Ouverture 2021 ? Expérimentations dans un autre espace d'ici là ?

Conditions de réussite

La centralité du lieu et sa facilité d'accès, sa visibilité, ses capacités à accueillir différentes fonctions, sa modularité

Le portage associatif intégrant les jeunes

Evaluation de l'action

Indicateurs : le nombre de personnes et d'associations participant au projet, la faisabilité liée au montage du projet et au choix du site d'ici juin 2020.

Action 4-2 : Un maillage de tiers-lieu de proximité

Constats, verbatims

« Ce qui manque à La Rochelle c'est des lieux ouverts aux jeunes. »

« Il semble parfois difficile de mobiliser des jeunes dans la durée. Mais si ce sont les jeunes qui ont décidé du projet, ils sont assidus et vont jusqu'au bout en général. »

Enjeux, objectifs

- Faire évoluer les accueils jeunes vers des lieux moins institutionnels d'accompagnement de projets
- Favoriser la création de tiers-lieux de proximité du type de celui en projet à l'initiative du Conseil citoyen de Villeneuve
- Mettre en réseau ces tiers-lieux pour favoriser le partage de ressources et de savoir-faire, en l'attente de la création d'un tiers-lieu tête de réseau (action 4-1)

Descriptif de l'action

Encourager et accompagner la création de tiers lieux, faciliter leur mise en réseau. Soutenir la mise en œuvre de projets portés par les jeunes dans ces lieux.

Interactions envisageables

Avec l'action 4-1

Public(s) concerné(s)

Les jeunes mais plus globalement tous les habitants intéressés à participer à l'animation et gestion des tiers lieux

Maître d'ouvrage

Ville

Partenaires à mobiliser

Unis-Cité, les structures ayant pour projet de créer un tiers-lieu, les structures intervenant dans l'accompagnement de projets

Moyens/Budget

- Appel à projet pour accompagner la transformation d'espaces existants en Tiers Lieux, dotation de 10 KE par an
- Relance d'une bourse des initiatives (en lien avec celles existant déjà ?) pour accompagner financièrement les projets montés par les jeunes, dotation de 5 KE/an
- Animation d'un groupe de travail avec l'appui du CDIJ

Calendrier

Mise en place d'un groupe de travail à compter de février 2019, lancement d'un appel à projet à compter de septembre 2019 pour aider à l'équipement de ces espaces en fonction de leur projet spécifique

Conditions de réussite

Mobilisation d'associations et de jeunes pour porter le projet

Evaluation de l'action

Indicateurs : Nombre de tiers-lieux créés, fréquentation, interactions entre les différents tiers-lieux, participation des équipes au projet de création d'une tête de réseau

Action 4-3 : des espaces publics ouverts aux jeunes

Constats, verbatims

« La Friche du Gabut c'est plus pour les jeunes, c'est pour les bobos. »

« Ce qui est bien à la Rochelle c'est les parcs, les concerts libres en ville. »

« Le parc du Muséum d'histoire naturel a été fermé, c'est dommage. »

Enjeux, objectifs

- Répondre à l'attente des jeunes de pouvoir se retrouver, développer des pratiques et créer des événements dans des lieux informels, en particulier les parcs et jardins
- Lancer des expérimentations pour mieux partager l'espace public

Descriptif de l'action

Permettre un partage des espaces publics pour des usages différenciés qui répondent aux attentes des jeunes tout en développant le respect mutuel, en gérant au mieux les éventuelles nuisances pour les autres usagers, voire en développant des pratiques intergénérationnelles

Interactions envisageables

Avec l'action 3-3 pour ce qui concerne des lieux de concert en plein air

Public(s) concerné(s)

Tous les jeunes à La Rochelle, les autres usagers des espaces publics

Maître d'ouvrage

Ville de La Rochelle

Partenaires à mobiliser

Acteurs jeunesse et citoyens intéressés à participer à la réflexion

Moyens/Budget

- Un comité de pilotage associant des jeunes, des citoyens, des chercheurs...
- Budget participatif pour les expérimentations (3KE/an)

Calendrier

Mise en place d'un comité de pilotage en février 2019

Expérimentations en fonction des propositions réalisables

Conditions de réussite

Associer des chercheurs, urbanistes, architectes, paysagistes, sociologues à la réflexion

Rechercher des exemples d'expériences mises en œuvre dans d'autres villes en France ou en Europe

Sensibiliser et impliquer les services municipaux concernés (espaces verts, voirie...) et les riverains avant la phase d'expérimentation

Evaluation de l'action

Indicateurs : nombre d'expérimentations mises en œuvre

Quels moyens pour ce plan d'action ?

Le tableau en annexe 2 récapitule un estimatif des moyens que la Ville devrait mobiliser pour mettre en œuvre le plan d'action. Pour 2019, une enveloppe d'environ 100 000 euros pourrait être mobilisée.

Les besoins en matière de ressources humaines ont été évalués à 1,5 postes, ½ poste qui pourrait être assumée par la responsable actuelle de la Mission jeunesse, un poste qui devrait être créé.

Annexe 1

Propositions des ateliers jeunes de 16 et 17 octobre

Forme, apparence	<p>Site internet transposable en application</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Beau, simple, aéré, épuré ▶ Interactif ▶ Accueil déroulant type <i>Instagram/ Youtube</i> : les vidéos se lancent toutes seules, « pas besoin de cliquer mais je peux passer si ça ne m'intéresse pas ». ▶ 1 menu visuel, sous forme de photos/logos ▶ Système dématérialisé type <i>flashcode</i> pour la carte jeunes ▶ SMS ou notifications tous les mois (plutôt que mails) pour une newsletter par exemple ▶ Chat, espace d'échanges, groupes de discussion type <i>Messenger</i> 	<p>Site internet et/ou application</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Facile, simple ▶ Visuel : logos, photos, images ▶ 1 carte interactive : une carte de la ville/agglomération qui localise toutes les structures/services/associations ayant des propositions pouvant intéresser les utilisateurs ▶ Recherche par mots-clés afin d'accéder rapidement à l'information (et éviter le parcours de « clics » à rallonge) ▶ Réglages personnalisés : création d'alertes/notifications en fonction de ses préférences (ex : toutes les informations en direct sur les bons-plans sorties culturelles)
Contenu, Offre	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Pour qui ? Ciblé jeunes mais ouvert à tous (même un adulte peut y accéder s'il veut des informations). Tout le monde, de tous les âges (jeunes et +) avec tout type de situation. ▶ Plateforme qui centralise toutes les informations sur un même site ▶ Carte -26 ans (tout type de situation, collégien/lycéen/étudiant/apprenti/en emploi/service civique/chômeur etc.) en version matérielle (vraie carte) et/ou dématérialisée qui donneraient accès à des événements gratuits ou des tarifs réduits. La carte peut donner un compte utilisateur du site/application. ▶ Sorties culturelles (concerts, événements...), bons plans culture ▶ Bons plans emploi/stages : mise en lien directe entre propositions des employeurs et demandeurs d'emplois/stages ou apprentissages ▶ Bons plans déplacements : covoiturage, bus, vélo... ▶ Bons plans logement : colocations, logements pas chers. ▶ 1 newsletter 1 fois par mois par SMS ou notification (au choix) ▶ Communautés pour rassembler les utilisateurs via les groupes de discussion : un utilisateur signale qu'il souhaite faire quelque-chose et cherche des personnes pour l'accompagner (instant), ou encore 1 ou plusieurs utilisateurs qui ont une idée de projet et qui souhaite monter un collectif, création de projets participatifs (accessibles aux participants et aux financeurs). 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Evénements : spectacles, activités, loisirs, soirées... ▶ Répertoire des associations/structures en rapport avec les jeunes avec contacts/horaires (cf. carte interactive) ▶ 1 parcours touristique pour les jeunes (qui ne sont pas de La Rochelle et même les rochelais qui veulent redécouvrir la ville) : patrimoine, références historiques, détails insolites... ▶ Chat, groupes d'événements ▶ Partage des « bons plans » logements, sorties, rencontres... (du type le groupe Facebook <i>Wanted pour La Rochelle</i>)
Gestion	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Géré par des jeunes avec un modérateur professionnel au début : accompagnement/formation à la gestion d'un site internet ▶ Publications ouvertes, avec validation du modérateur et n'importe qui peut répondre aux questions posées avec vérification toujours. Possible poste dédié/service civique type <i>Community manager</i> ▶ Publications ouvertes aux employeurs pour propositions de stages/emplois/apprentissages. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ 1 poste Ville dédié, <u>un(e) jeune professionnell(e)</u> aux fonctions ▶ 1 communauté de rédaction « à la cool » (avec des canapés etc.) et ouvert aux utilisateurs + des passerelles avec les autres métiers de la Ville si besoin (service communication, service culture etc.)
Financements	<ul style="list-style-type: none"> ▶ 2€ la carte à la première inscription puis définitif jusqu'à épuisement (26 ans). ▶ Subventions ▶ Dons ▶ Organisation de recherches de fonds avec les communautés d'utilisateurs 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Financement participatif type <i>J'Adopte un projet</i> avec récompenses en fonction des dons (ex : bons de réduction, entrées gratuites...) ▶ Subventions de la Mairie ▶ Partenariats

Annexe 2

Récapitulatif des actions et des moyens à mettre en œuvre par la Ville

Plan d'action jeunesse 2019-2021 La Rochelle							
Récapitulatif des actions							
Les actions	Maîtrise d'ouvrage	Calendrier	humains ETP	Moyens Ville			par an
				la 1ère année	la 2ème année	financiers	
1-1 Une gouvernance participative	Ville	De janvier 2019 à décembre 2021	0,5				5 000 €
1-2 Un réseau des acteurs jeunesse	Ville	A partir d'avril 19	0,1				4 000 €
1-3 Un annuaire "pro" et un intranet	Ville / CDIJ	A partir de février 19	0,15 (en 2019)	25 000 €			
2-1 Une application "carte jeune"	Ville /CDA ?	A partir de février 19	0,1	25 000 €	25 000 €		
2-2 Un site portail info jeunesse	CDIJ /Ville- CDA ?	A partir de février 19	0,15	15 000 €	35 000 €		
2-3 Une signalétique espaces jeunes	Ville	2019-2020	0,05	5 000 €	5 000 €		
3-1 Des logements jeunes innovants	ARPAE ?	Dès 2019 pour livraison 2021	0,05	à	préciser		
3-2 Un accès facilité aux stages	CDA	A préciser	0,05				
3-3 Un accès facilité à la culture	Ville et CDA	A partir de sept. 19	0,05	à	préciser		
4-1 Un lieu central, tiers lieu, CDIJ	Ville et CDA	A partir de sept. 19	0,1	à	étudier		
4-2 Un réseau de tiers-lieux	Ville	A partir de février 19	0,15	15 000 €	15 000 €		
4-3 Des espaces publics partagés	Ville	A partir de février 19	0,05				3 000 €
TOTAL moyens Ville			1,5	85 000 €	80 000 €		12 000 €